



**Monsieur François HOLLANDE**  
**Président de la République**  
 Palais de l'Elysée  
 75008 PARIS

Paris, le 20 mai 2016

Monsieur le Président de la République,

Depuis plus de deux mois les organisations syndicales et de jeunesse signataires de ce courrier demandent le retrait du projet de loi travail, le gouvernement ayant refusé de le suspendre pour amorcer une véritable concertation comme l'article L1 du Code du travail l'exige et pour tenir compte des propositions alternatives de nos organisations

Sur de nombreux points en effet, ce projet, d'un côté institue une rupture sociale, économique et d'égalité de droit (cf. l'article 2 sur l'inversion de la hiérarchie des normes), et d'un autre remet en cause les droits des salariés (cf. par ex. les licenciements ou la médecine du travail).

Alors que ce projet est présenté comme un texte de progrès il ne recueille pas de majorité, ni à l'assemblée nationale, d'où l'usage du 49-3 (outil constitutionnel brutal de déni démocratique) ni dans la population, comme en témoignent les sondages.

Dans ces conditions, les organisations signataires demandent à être reçues rapidement.

Lors de ces rencontres elles exposeront chacune leurs positions. Alors que les termes de dialogue social sont régulièrement invoqués, cela relèverait d'un fonctionnement démocratique normal.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de nos salutations distinguées.

CGT

FO

FSU

Solidaires

UNEF

UNL

FIDL